



Comment éditer le PEAC de l'élève ?

Adage permet de garder une trace du PEAC de l'élève de la PS à la terminale et le suivre dans ses changements d'école.

Le PEAC peut être édité au choix de l'équipe chaque année, en fin de cycle, au départ d'un élève de l'école, en fin de scolarité, au passage en 6^{ème}...

Il peut être édité par le directeur ou par toute personne ayant le statut de rédacteur.

1. Se connecter sur **ADAGE**  via le portail **ARENA** 
2. Dans l'onglet **Etablissement**, cliquer sur **Edition de documents**
3. Choisir l'année ou le parcours complet et la classe d'affectation
4. Générer l'attestation EAC en .docx